



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## développement

Question écrite n° 108819

### Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les établissements professionnels. Le projet académique 2005-2008 présenté récemment par M. le recteur d'académie de Montpellier a permis de faire connaître plus précisément l'état de la formation dans l'académie. Il a permis aussi et surtout d'identifier les trois priorités de l'éducation nationale dans notre région, à savoir : l'élévation de tous les niveaux de formation et de qualification, le renforcement de la performance du système éducatif mais aussi de faire en sorte de ne laisser personne au bord du chemin éducatif. Et c'est précisément concernant ce troisième objectif que nous devons nous interroger sur le manque crucial d'établissements de type professionnel dans notre région. Ce serait en effet près de 900 élèves qui auraient été laissés au bord du chemin à la rentrée 2006-2007 ! Aussi, il lui demande quels sont les objectifs du Gouvernement en matière de promotion de l'enseignement professionnel ainsi que les moyens qu'il entend lui consacrer.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108819

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 2006, page 11496